

Le bulletin de liaison de l'association

Un bulletin où nous tentons de répondre à la question ...

Est-il normal, si tant est que la normalité existe, qu'une association œuvre pour que nous puissions nous déplacer en train ?



L'éclairage d'Alexis de Tocqueville (1805-1859)

Mettons-nous à la place d'un décideur démocratique bienveillant qui devrait choisir où et quand s'arrêteraient les trains reliant deux métropoles peuplées, au hasard Lyon et Genève. Par souci d'égalité, un des principes fondateurs de la démocratie, le décideur pourrait opter pour des décisions fondées sur le nombre et non sur la rectitude ou l'excellence. Par exemple, gagner 5 minutes de trajet entre Genève et Lyon, quitte à ne plus desservir les petites gares Bugistes situées entre ces deux métropoles. Bien sûr, il s'agit là d'un exemple fictif...



Petites gares du Bugey : la SNCF rétropédale sous la pression (Le Progrès, 21/09/2018)

La tyrannie de la majorité

Alexis de Tocqueville a nommé cette dérive inhérente à toute démocratie « la tyrannie de la majorité ». Plus tard, Albert Camus (1913-1960) écrira « la démocratie ce n'est pas la loi de la majorité mais la protection de la minorité », soulignant ainsi l'existence d'une tension entre droit et majorité.



Traduction française de Dan Fishman, 30/01/2023

C'est grave docteur ?

Alexis de Tocqueville insiste sur l'importance des associations, au sein desquelles les individus peuvent librement prendre part à la vie publique et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée. En ce sens, il est un des précurseurs du principe de subsidiarité descendante selon lequel les instances décisionnelles supérieures aident les organisations sociales plus petites et moins puissantes à prendre leurs propres décisions concernant leur bien-être et celui de la population.



Illustration de Lilly Johnson (* ne pas marcher sur les plates-bandes)

Alors, c'est quoi AGaTH ?

AGaTH est l'association citoyenne des petites-gares du Bugey qui œuvre pour l'excellence des transports partout, pour toutes et tous. Proactive, elle agit pour que la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les autorités organisatrices locales (par exemple les communautés de commune) prennent pleinement en compte les droits et les besoins des usagers des petites gares en matière de mobilité.

Une association portée par des adhérentes et des adhérents

La force de l'association réside dans le nombre des adhérentes et des adhérents qui la soutiennent *. En 2024, vous étiez 164 : merci !!! En 2025, n'hésitez pas à renouveler votre cotisation [ICI](#), et à parler de l'association AGaTH autour de vous !

* Restons sérieux...

Quelques adhérent.e.s, certes minoritaires, nous font très justement remarquer qu'à trop compter d'adhésions, l'association court précisément le risque de devenir majoritaire... ARRRGH !!!

L'équipe de la rédaction du bulletin de liaison vous souhaite d'aller bon train...

<http://www.assoagath.fr/> - <https://www.facebook.com/assoagath01/>

